

RETOUR SUR ...

LES DROITS CULTURELS, DU TÉMOIGNAGE AUX QUESTIONNEMENTS







14 JUIN 2022





66 PARTICIPANT: ES



LA FABRIK

COMMUNAUTÉ DE

COMMUNES DES MONTS

DU LYONNAIS

MOTS D'ACCUEIL

2

ROBIN DÉCHANOZ ET FLORIAN GUYOT

La fabrik 🔗

JÉRÔME BANINO

Maire

Saint-Symphorien-sur-Coise 🔗

RÉGIS CHAMBRE

Président

Communauté de Communes du Monts du Lyonnais 🤣



TEMPS D'ÉCLAIRAGE

Temps d'éclairage autour des droits culturels et de leurs mises au travail.

CHRISTELLE BLOUËT

Fondatrice et coordinatrice

Réseau Culture 21 🔗

DISCUSSIONS EN PETITS GROUPES AUTOUR DE TÉMOIGNAGES

3

CLÉMENT SIMONNEAU

Co-fondateur

Coopérative Les oiseaux de passage (13) 🔗

Les oiseaux de passage, c'est à la fois un laboratoire de recherche en innovation sociale et un terrain d'expérimentation de nouveaux concepts. La coopérative conduit des programmes de recherche avec nos membres et des partenaires extérieurs (universités, fédérations, collectivités, etc.) puis teste des produits et des productions pour les proposer aux passagers respectifs. Elle travaille avec les approches intégrées du patrimoine, le développement de communautés locales d'hospitalité et de communautés patrimoniales, la mise en récit des territoires et de leurs acteurs, ainsi que les changements de paradigmes dans le domaine du voyage (du numérique au poétique, du tunnel d'achat au pont relationnel, du confort au réconfort, de la prestation de service à l'accueil par une communauté d'hospitalité).

Clément Simonneau proposait lors de cette journée d'échanger autour d'exemples de communautés locales d'hospitalité et de communautés patrimoniales afin d'analyser leurs pratiques et leurs parcours. L'occasion de discuter autour des facteurs communs à ces différents projets, et repérer collectivement les principes fondateurs de ces communautés. Il était également proposé d'échanger sur les paradigmes du voyage et des hospitalités, pour celles et ceux qui développent une approche touristique au sein de leurs structures, mais pas que !

THOMAS DESMAISON

Responsable du service Patrimoines, Label Villes et Pays d'art et d'histoire, Direction Culture

Métropole Rouen Normandie (76) 🥏

Après un master Patrimoine et Tourisme et forte de son expérience au sein de l'éducation populaire, elle s'attelle tout d'abord à travailler dans les quartiers de l'est parisien en utilisant l'artistique pour mieux habiter ensemble les espaces publics. Après plusieurs années de Carnaval et autres fêtes des vendanges ou de quartier, ses pas l'amènent en Normandie où 10 ans au sein d'un festival d'art de la rue continueront à lui donner le goût de cet espace public... lieu du commun. Aujourd'hui, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, elle œuvre à la transmission des histoires et de l'Histoire qui habitent ce lieu commun... leurs rues, leurs édifices... leur héritage culturel. C'est cette expérience avec l'équipe de guides conférenciers de la Métropole Rouen Normandie qu'elle est venue raconter ici, ou comment mettre en œuvre les droits culturels au service de la valorisation du patrimoine.

Directeur

Théâtre du Cloître, Bellac (87) 🔗



D'abord voué à la recherche en sociologie, Thomas Desmaison a rapidement choisi d'investir son terrain d'enquête de manière plus radicale. Coordinateur de plusieurs espaces-projets de fabriques artistiques en Nouvelle-Aquitaine, il a également contribué à des projets à l'échelle européenne. En 2019, il devient chargé de mission pour l'Agglomération Bergeracoise et la Région Nouvelle-Aquitaine, dans un essai pilote d'écriture d'un cadre de référence pour un projet de territoire respectueux des droits culturels. La même année, le rapport « Droits culturels: préconisations pour la Région Nouvelle-Aquitaine » est remis, dans lequel il a pris une part active. Toujours très proche des coordinateurs de ce document important, Thomas Desmaison a pris en 2020 la direction de la scène conventionnée de Bellac (87). le Théâtre du Cloître, pour laquelle il a obtenu du Ministère de la Culture une labellisation de son projet « S'émanciper » comme « Laboratoire pour les droits culturels ».Comment rendre plus concrets les droits culturels? Cette question revient sans cesse quand on échange sur le thème de ces droits fondamentaux pas comme les autres. Il y a encore de nombreuses confusions et préjugés qui interdisent à ce référentiel de prendre la place de celui qui fait encore autorité, aussi bien au niveau des collectivités que de l'Etat. Pourtant, quand l'énergie rencontre la volonté, des exemples permettent de mieux faire travailler, non pas une méthode, mais une exigence - de manière concrète, d'une part, mais aussi et surtout de manière fertile. Thomas Desmaison œuvre depuis maintenant 10 ans dans de nombreux projets et diverses formes de structures pour refonder la notion de politique culturelle à l'aune des droits humains fondamentaux. En tant que technicien d'une collectivité, opérateur artistique, citoyen engagé ou responsable d'équipement culturel, comment rend-on plus fertiles les droits humains en matière culturelle?



Ressources conseillées

- → Droits culturels des personnes, préconisations pour la Nouvelle-Aquitaine. 2020
- → Site pilote Démarche droits culturels Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB).
- → Intervention de Laurence Stanislas, chargée de droits culturels et du développement à la CAB lors de la rencontre sur les droits culturels. Janvier 2021

Fondatrice et coordinatrice du réseau

Réseau Culture 21 🔗

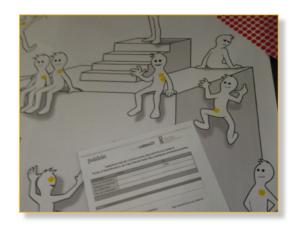


Diplômée d'un master de direction de projets culturels après 15 ans de direction artistique, Christelle Blouët est fondatrice et coordinatrice du Réseau Culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime des démarches visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité et des droits culturels. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg. Ce programme a pour objectif d'analyser collectivement la façon dont les droits fondamentaux et en particulier les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques de développement territorial (culturelles, éducatives, sociales, politique de la ville...) et de favoriser leur développement.

La mise en œuvre des droits culturels nécessite d'ouvrir des espaces de travail inédits dans les collectivités et les réseaux d'acteurs s'investissant dans l'action publique et l'intérêt général. La démarche Paideia s'y emploie depuis 10 ans et a pu éprouver les conditions de cette mise au travail dans des contextes très variés, attachés à la politique culturelle comme à d'autres politiques publiques sociales, éducatives ou territoriales. L'adaptation permanente à son environnement impose de toujours s'ajuster, mais des logiques d'action incontournables apparaissent et sont très utiles à identifier pour rendre effectifs ces droits fondamentaux dans nos actions.

ATELIERS PRINCIPAUX: ANALYSE DE CAS AU PRISME **DES DROITS CULTURELS**

Découvrir ou redécouvrir l'analyse de cas : approcher les droits culturels par des expériences concrètes, analyser un cas professionnel à travers les différents droits culturels



ATELIER APPROFONDISSEMENT

Pour les personnes ayant déjà vécu des analyses de cas avec la méthode du réseau Culture 21, cet atelier proposait de s'entraîner à parler des droits culturels dans ses propres mots et de travailler sur les enseignements des analyses de cas, à travers des typologies identifiées.

JUIN 2022

7

RESSOURCES

Retour "Accueillir la diversité des expressions culturelles"

Rencontre professionnelle « Pratiques en Chantier» du 14 janvier 2022.

> Consulter



Fiche mémo avec des repères bibliographiques et sitographiques Juin 2022.

> Consulter





Suivez la page facebook de Pratiques en chantier!

https://www.facebook.com/droitsculturelsauvergnerhonealpes/











Cette journée fait partie de la démarche « Pratiques en chantier! Un parcours d'analyse au regard des droits culturels en Auvergne-Rhône-Alpes », un cycle de rencontres pour prendre du recul, questionner sa pratique, voir ce qui se joue quand l'on porte une attention aux droits culturels des personnes, y compris les siens, réfléchir seul·e et en commun.





